



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

GUIDE ÉTUDIANTS

2020 | 2021

SOMMAIRE

4

LE MOT DU PRÉSIDENT

6

L'UNIVERSITÉ, UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE

9

À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE UNIVERSITÉ

- Implantations
- Le site Internet, votre outil référence

17

VOUS INSCRIRE

- Inscription
- Votre carte d'étudiant

21

ÉTUDIER

- Calendrier universitaire : licence et master 1
- Formations
- Agor@ssas
- Langues
- Tutorat
- Examens
- Étudier à l'étranger
- Année de césure
- Étudiants étrangers
- Campus internationaux
- Learning Centre
- Bibliothèques

39

VOTRE QUOTIDIEN À L'UNIVERSITÉ

- Bourses
- Temps forts prévisionnels
- Sport
- Vous soigner
- Vous restaurer
- Vous loger
- Vie étudiante, associative et culturelle
- Réseaux sociaux et communication numérique
- Communication des associations étudiantes

53

ENVISAGER VOTRE AVENIR

- Vous orienter
- Vous préparer aux concours
- Préparer votre insertion professionnelle
- Unité d'expérience professionnelle (UEP)
- Tisser votre réseau
- Assas Lab'
- La recherche à l'université

61

CONTACTS

Référez-vous à cette page dès que l'icône  apparaît.

68

INDEX

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères étudiantes, chers étudiants,

L'université Paris II Panthéon-Assas se réjouit de vous accueillir pour cette nouvelle année universitaire, dont j'espère qu'elle se déroulera, malgré la situation sanitaire actuelle, dans les conditions d'études les plus sûres possible.

En vous lançant dans des études supérieures, vous relevez un véritable défi : vous allez acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour obtenir un diplôme et décrocher un emploi. L'enjeu se révèle de taille dans une société ultra-concurrentielle ouverte sur l'international et en pleine mutation.

Pour vous, l'université Paris II Panthéon-Assas défend la diversité : étudiant français ou étranger, en formation initiale ou continue, en études à temps plein ou en apprentissage, vous bénéficiez d'un large choix de cursus. Dans chaque discipline – droit et science politique, économie-gestion, information et communication – l'offre, aussi diversifiée que concrète, allie séjours à l'étranger et stages de terrain.

Pour vous ensuite, l'université cultive une authentique synergie entre recherche, enseignement et application. Vos professeurs travaillent au sein de laboratoires ou d'instituts renommés, d'entreprises ou d'organismes publics et collaborent avec des cabinets d'avocats ou sont consultants.

Des partenariats se développent avec les principaux cabinets et entreprises industrielles et financières en France, en Europe et dans le monde. Nouvelles formations internationales et préparations aux concours s'ancrent profondément dans la réalité professionnelle.

Pour vous enfin, l'université propose un accompagnement au plus près de vos besoins : vous disposez du tutorat, de l'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelles, d'ateliers méthodologiques de rédaction de C.V. et de lettres de motivation,





de nombreuses bibliothèques au fonds constamment enrichi, d'un accès aux nouvelles technologies et de nombreuses possibilités pour exercer une activité sportive ou participer à des événements culturels.

Pour que vous puissiez connaître toutes les possibilités qui vous sont offertes, l'université met ce guide à votre disposition. Il vient compléter le site Internet, véritable source d'informations qui vous sont dédiées et vous permettront de prendre vos marques au sein de l'université.

Profitez de ces années universitaires pour étudier, découvrir et surtout développer tous vos talents.

Bonne chance dans vos études et vos projets professionnels !

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a stylized, cursive signature.

Guillaume Leyte
Président de l'université
Paris II Panthéon-Assas

L'UNIVERSITÉ, UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE

L'université Paris II Panthéon-Assas est l'héritière de l'ancienne Faculté de droit et de sciences économiques de Paris. Le centre de la rue d'Assas, construit au début des années 1960, lui donne son nom depuis la reconfiguration de l'Université de Paris en 1970.

Organisation

L'université est dirigée par un président élu par les membres du Conseil d'administration pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois.

L'université comporte 2 conseils centraux :

- ✓ le Conseil d'administration vote le budget et détermine la politique de l'établissement ;
- ✓ le Conseil académique regroupe les membres de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire.

La composition précise de chacun des conseils est disponible sur le site Internet de l'université.

Règlement intérieur

En vous inscrivant à l'université Paris II Panthéon-Assas, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur qui régit son fonctionnement.

Pour le consulter

www.u-paris2.fr > Université > L'institution > Organisation 



Cérémonie des licences

Le centre Panthéon





À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE UNIVERSITÉ

IMPLANTATIONS

17 implantations à Paris et à Melun constituent le campus de l'université Paris II Panthéon-Assas : chacune est spécialisée dans une activité ou un niveau indiqués ci-dessous.

Centres

Assas

- Administration, Capacité en droit, L2, L3, masters
- Pôle langues
- Institut français de presse (IFP)
- Bibliothèque
- Mission orientation-emploi
- Sports
- Infirmerie
- Agor@ssas
- Bourses sur critères sociaux
- Archives étudiantes
- Relais handicap santé
- Vie associative & FSDIE

92 rue d'Assas 75006 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 57 05

Charcot

- M2 Économie, M2 Juriste conseil des collectivités territoriales, incubateur Assas Lab'
- 36 rue Charcot 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 44 06 90 70

Melun

- L1, L2, L3
- Bibliothèque

19 rue du Château 77000 Melun
Tél. +33 (0)1 64 83 59 26 / ... 31

Panthéon

- Siège social
- M2 de droit
- Doctorat
- IEJ
- Bibliothèques de recherche M2 et doctorat

12 place du Panthéon 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 57 00

Saint-Guillaume

- Institut de droit comparé (IDC)
- Collège européen de Paris
- Bibliothèque

28 rue Saint-Guillaume 75007 Paris
Tél. +33 (0)1 44 39 86 00

Vaugirard 1

- L1
- DU
- Bibliothèque

391 rue de Vaugirard 75015 Paris
Tél. +33 (0)1 55 76 16 16



Le centre Vaugirard 1

Sites

Desgoffe

- CFP
 - LEMMA
- 4 rue Blaise-Desgoffe 75006 Paris
Tél. +33 (0)1 53 63 53 20 (std)
Tél. +33 (0)1 53 63 86 26

Fossés-Saint-Jacques

- Agence comptable
 - IRPI
- 26 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 89 61

Maison des sciences de gestion / *Management Sciences House*

- ClFFOP
 - LARGEPA
 - Licences professionnelles
 - Masters : - Marketing, vente
 - Gestion de production, logistique, achats
 - Entrepreneuriat et management de projets
 - Management stratégique et entrepreneuriat
 - Bibliothèque
- 1 rue Guy-de-la-Brosse 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 83 97 68 09

Maison du droit public et de la science politique

- Institut Cujas
 - CECP
 - CRDA
 - Bibliothèque de droit public
- 158 rue Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 47 20

Sainte-Barbe

- Institut d'histoire du droit
 - Salles Noailles et Collinet
 - Bibliothèque d'histoire du droit
- 4 rue Valette 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 56 81 76 96

Thénard

- CERSA (science administrative)
10 rue Thénard 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 42 34 58 80

Ulm

- Institut Michel Villey
- CDPC
- Laboratoire de sociologie juridique
1 rue d'Ulm 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 47 10

Val-de-Grâce

- Laboratoire de droit social
295 rue Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 53 63 53 34 / ... 31

Valette

- CRED
- Centre de recherche sur la justice
19-21 rue Valette 75005 Paris

Vaugirard 2

- IPAG
- Magistères
122 rue de Vaugirard 75006 Paris
Tél. +33 (0)1 53 63 86 10

Plans d'accès

www.u-paris2.fr > Université > Institution > Implantations 📍



Le centre Vaugirard 2

Étudiants

Activez vite votre adresse **@etudiants.u-paris2.fr**
seule et unique adresse utilisée par l'université
pour communiquer avec vous !



IMPORTANT

Après votre inscription à l'université, connectez-vous sur l'Environnement numérique de travail (ENT) à l'adresse : <https://ent.u-paris2.fr>.

**IL EST INDISPENSABLE QUE VOUS UTILISIEZ
VOTRE MESSAGERIE ÉTUDIANTE**

Vous avez ainsi accès à votre messagerie électronique (de type prenom.nom@etudiants.u-paris2.fr), aux actualités, événements et informations de l'université, aux travaux dirigés en ligne, à certains de vos cours en vidéo, à Agor@ssas, aux offres d'emploi, aux stages via Réseau pro, aux ressources numériques de la bibliothèque : livres, revues, catalogues, collections.

L'université offre trois modes d'accès au Wi-Fi : le [wifi_Paris2](#) dans les locaux de l'université, [Eduspot](#) pour l'ensemble de la France et [Eduroam](#) au niveau mondial. Ces 3 réseaux sont accessibles grâce à vos identifiants ENT.



À SAVOIR

Dans les paramètres de votre messagerie, vous pouvez transférer vos courriels vers vos messageries personnelles.

LE SITE INTERNET, VOTRE OUTIL DE RÉFÉRENCE

WWW.U-PARIS2.FR

L'université en 1 clic

Le site www.u-paris2.fr est une véritable mine d'informations et vous permet d'effectuer un grand nombre de démarches à distance : visitez-le quotidiennement. Grâce au développement d'une administration numérique, consultez en ligne vos emplois du temps, vos résultats d'examens, feuillotez les annales, résumés et plans de cours, etc.







CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Avant de pouvoir vous inscrire à l'université, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 92 euros.

Vous devez vous connecter au site <http://cvec.etudiant.gouv.fr>, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée : vous devrez la conserver et l'envoyer à votre scolarité.

Pour bénéficier du régime général, les étudiants n'effectuent plus aucune démarche auprès des établissements d'enseignement.

Dorénavant, les étudiants sont affiliés au régime général de la sécurité sociale sans cotisation spécifique à verser. Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr>

Les étudiants étrangers qui s'inscrivent pour la première fois dans une université française et qui n'ont jamais été affiliés à un régime de sécurité sociale français doivent effectuer une pré-affiliation sur le site : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

Les étudiants qui souhaitent souscrire une assurance complémentaire doivent s'adresser directement aux mutuelles (www.lmde.fr ou www.smerep.fr).



VOUS INSCRIRE

INSCRIPTION

Votre inscription se déroule en deux temps : une étape administrative lors de laquelle vous êtes enregistré en tant qu'étudiant et procédez au paiement des droits d'inscription, puis une étape pédagogique qui vous permet de choisir les matières propres à la formation choisie :

- ✓ votre inscription se fait via le site Internet de l'université www.u-paris2.fr, sauf langues facultatives (pôle langues). Elle est ensuite gérée par le service de la scolarité dont vous dépendez ;
- ✓ si vous êtes boursier, vous êtes exonéré des droits d'inscription (cf. rubrique « Vivre l'université au quotidien »).

Important

Les étudiants provenant d'autres universités et acceptés par la procédure des transferts doivent effectuer leurs formalités de transfert « départ » auprès de leur université d'origine.

En savoir +

Service de la scolarité 



VOTRE CARTE D'ÉTUDIANT



Multiservices, votre carte vous permet de :

- ✓ justifier de votre statut d'étudiant, puisque vous devez la présenter pour accéder aux bâtiments et aux bibliothèques universitaires de l'université Paris II Panthéon-Assas, bénéficier de réductions (transports, cinémas, piscines, théâtres municipaux, etc.) ;
- ✓ payer vos repas dans les restaurants ou cafétérias du CROUS ;
- ✓ payer vos impressions et photocopies dans nos bibliothèques ;
- ✓ réserver des salles de travail au centre Assas ;
- ✓ accéder à la salle de sport du centre Assas (sous réserve d'inscription au service des sports) ;
- ✓ emprunter des ordinateurs portables et des tablettes auprès de la bibliothèque pour une utilisation sur place dans le *Learning Centre* du centre Assas ou dans les centres Vaugirard 1 et Melun.

Elle est valable pendant tout votre cursus à l'université Paris II Panthéon-Assas et vous sera demandée pour accéder à certains bâtiments (contrôle des entrées au centre Assas) et lors des sessions d'examens.



LE RELAIS HANDICAP SANTÉ

Tout étudiant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé peut bénéficier, s'il le souhaite et à condition d'en faire la demande, des services du Relais handicap santé du centre Assas qui l'accompagneront tout au long de son cursus :

- ✓ aide aux inscriptions administratives et pédagogiques ;
- ✓ accompagnement pédagogique : aménagement des études, prise de notes, supports pédagogiques adaptés, etc. ;
- ✓ aménagement des examens et galops d'essai : temps majoré, salle à petit effectif, utilisation d'un ordinateur, etc. ;
- ✓ aide logistique : repérage des différents lieux et services de l'université.

En savoir +

Infirmierie 

Relais handicap santé Assas 

Relais handicap santé Melun 

SUMPPS 





À SAVOIR

En L1, L2, L3 et M1, chacun de vos semestres comprend deux unités d'enseignements (UE) :

- ✓ l'unité des enseignements fondamentaux (UEF), affectée du coefficient 2 ;
- ✓ l'unité des enseignements complémentaires (UEC), affectée du coefficient 1.

Ces enseignements sont dispensés sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés obligatoires (TD).



ÉTUDIER

CALENDRIER UNIVERSITAIRE LICENCE ET MASTER 1

| | |
|---|---|
| Rentrée universitaire | 28 septembre 2020 |
| Vacances de Noël | 19 décembre 2020 (soir) → 4 janvier 2021 (matin) |
| 1^{re} session d'examens | 1 ^{er} semestre, janvier 2021 |
| Vacances de printemps | 17 avril 2021 (soir) → 3 mai 2021 (matin) |
| 1^{re} session d'examens | 2 nd semestre, mai/juin 2021 |
| 2^e session d'examens | Rattrapage fin août et septembre 2021 |

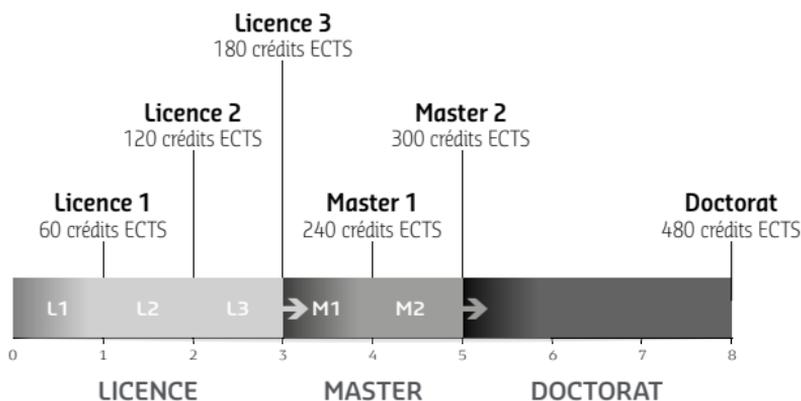


FORMATIONS

Les formations à l'université Paris II Panthéon-Assas relèvent de 5 grands domaines : droit, science politique, économie, gestion, informatique et communication. Afin d'harmoniser les diplômes, les pays européens ont adopté le système licence, master, doctorat (LMD). À chaque semestre d'études sont affectés 30 crédits (ECTS) capitalisables et transférables. Grâce à ce système, votre statut d'étudiant met l'Europe à votre portée.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Formations > Offre de formation 



AGOR@SSAS

Le campus numérique Agor@ssas propose des formations à distance en ligne : licence en droit, préparations aux concours organisés par l'IEJ de l'université Paris II et de nombreux MOOC, tels que « Le droit, est-ce pour moi ? » ou encore « L'éco, pour qui, pourquoi ? ».

Agor@ssas propose également des espaces numériques dédiés aux étudiants du parcours réussite ou en situation de handicap.

En savoir +

www.agorassas.fr 

LANGUES

Le pôle langues

- **Enseignements obligatoires**

L'anglais est obligatoire pour tous les étudiants et à tous les niveaux, de la L1 au M1.

- **Enseignements facultatifs (pas de niveau débutant)**

Langues facultatives : allemand, arabe*, chinois*, espagnol, italien*, portugais* et russe* permettent d'obtenir jusqu'à 3 points supplémentaires.

* Ces TD ont lieu uniquement au centre Assas.

- **Étudiants étrangers : cours de français langue étrangère (FLE)**

- **Soutien en anglais juridique L2/L3/M1**

Des heures de soutien en anglais sont proposées aux étudiants en difficulté. Ce TD ne donne pas droit à des points supplémentaires.

- **Préparation aux certifications internationales de langue : TOEIC, DELE, TestDaF**

Possibilité de préparer et passer des certifications internationales en anglais (TOEIC), espagnol (DELE) et allemand (TestDaF) dans des conditions privilégiées. Complémentaires de l'enseignement obligatoire dispensé en langue de spécialité, ces certificats de langue reconnus dans le monde entier attestent du niveau B2 défini par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Nombre limité de places dans les sessions de formation et de test. La formation ne donne pas droit à des points supplémentaires. Les formations ne se redoublent pas, sauf exception.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Formations > Langues enseignées 

TUTORAT

Le tutorat pédagogique s'adresse aux étudiants de L1, y compris les sportifs de haut niveau et les étudiants handicapés qui ont la possibilité d'établir un planning de travail adapté à leurs contraintes. Les séances se déroulent en effectifs réduits et durent 1 h 30. Une participation assidue vous apporte des points supplémentaires. Dans le parcours réussite en droit et en économie-gestion, le tutorat est obligatoire.

En savoir +

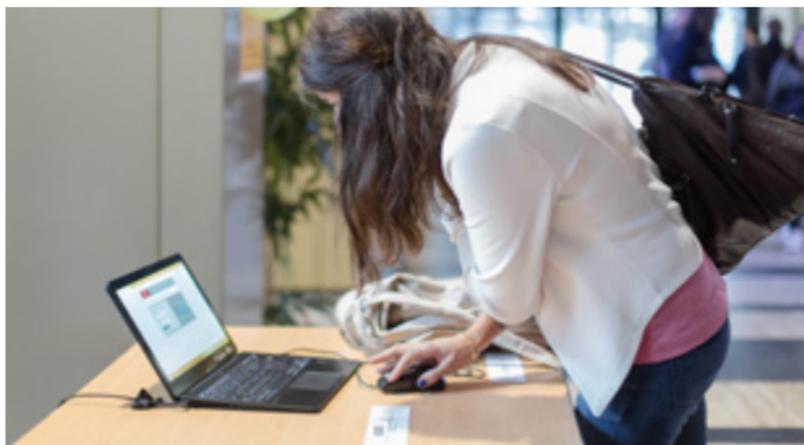
www.u-paris2.fr > Formations > Offre de formation 



À SAVOIR

Si vous êtes inscrit en M1 ou M2 et désirez faire partager vos connaissances et votre expérience, postulez comme tuteur. Il vous faudra assurer 60 heures de tutorat et accompagnement durant l'année universitaire. Les tuteurs bénéficient d'un contrat et sont rémunérés.

Déposez votre candidature au service de l'organisation des enseignements. 



EXAMENS

Les examens de licence et de master 1 se déroulent en deux sessions. La première se décompose en deux périodes. En janvier et février, les examens portent sur les matières du premier semestre. En mai et juin, ils portent sur les enseignements du second semestre. La seconde session, aussi appelée rattrapage, est organisée au titre des unités d'enseignements non validées à la première session (1^{er} et 2nd semestres). Les candidats doivent s'inscrire à ces examens via le site Internet de l'université.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Formations > Examens 

Concours de l'université

Le concours de l'université est l'héritier des anciens concours d'UFR. Il consiste en une épreuve écrite de six heures. Les étudiants choisissent une matière parmi celles proposées dans leur filière et leur niveau d'études. Les étudiants lauréats d'un prix ou d'une mention du concours de l'université sont dispensés des droits d'inscription à l'université pour l'année en cours et reçoivent une somme allant de 800 euros pour la première mention à 1 500 euros pour le premier prix.

Contact

Organisation des examens
Tél. +33 (0)1 44 41 59 36

Lauréats

Depuis 2011, le titre de lauréat de l'université est attribué aux meilleurs étudiants de chaque niveau d'études ayant obtenu au moins une moyenne de 16/20 en droit, science politique, sciences économiques, sciences de gestion et information et communication. Les lauréats sont exonérés des droits d'inscription au titre de l'année du prix.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

La mobilité internationale à votre portée

Vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères et vous souhaitez partir étudier à l'étranger ? Des programmes d'échange (Erasmus+ ou conventions bilatérales), des formations intégrées et des diplômes à l'étranger vous sont proposés ainsi que des aides financières, gérés par la direction de l'Action internationale.

Partir en programme d'échange

Le calendrier des étapes peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter régulièrement les pages dédiées sur le site internet de l'université Paris II.

Mi-octobre → Début décembre

Réunions d'information avec les professeurs responsables des échanges. Les dates des réunions sont affichées dans les centres et mises en ligne dans la rubrique « International » du site de l'université. Un « Guide du candidat » ainsi que la liste des universités partenaires sont également disponibles sur

www.u-paris2.fr > International 

Mi-décembre → Mi-janvier

Saisie et dépôt des dossiers de candidature uniquement sur

www.u-paris2.fr > International 



À SAVOIR

Il est recommandé de préparer le TOEFL ou l'IELTS, au plus tard à cette période, principalement pour les destinations suivantes : Australie, Canada anglophone, États-Unis, Pays-Bas (Amsterdam, Groningen et Rotterdam), Royaume-Uni (Essex, Queen Mary University London), Islande (Reykjavik).

Mi-janvier → Mi-mars

Sélection des candidatures par les professeurs responsables des échanges soit uniquement sur dossier, soit sur dossier et entretien (pour Oxford et UCL).

Février → Fin mars

Affichage des résultats des sélections uniquement sur www.u-paris2.fr

Avril → Début juillet

Réunions d'information pré-départs à destination des étudiants sélectionnés.

Bourses à la mobilité internationale

- ✓ bourses de la direction de l'Action internationale ;
- ✓ bourse Mobilité Île-de-France ;
- ✓ bourse Aide à la mobilité internationale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- ✓ bourse Erasmus+.

En savoir +

Direction de l'Action internationale 

Autre bourse

- ✓ bourse à la mobilité FSDIE.

En savoir +

Service de la vie associative & FSDIE 

ANNÉE DE CÉSURE

Depuis la rentrée 2016, l'université Paris II Panthéon-Assas offre la possibilité à ses étudiants de faire une année de césure. Il s'agit d'une période d'expérience personnelle ou professionnelle qui peut prendre la forme d'un service civique, d'un volontariat associatif, d'un contrat de travail, d'une autre formation ou d'un stage. Elle est facultative et elle repose sur le volontariat de l'étudiant. Elle ne peut être obtenue qu'une fois au cours de la scolarité à l'université. Sa durée est d'une année universitaire ; elle est indivisible et doit être conforme aux bornes de l'année universitaire et ne peut pas être effectuée après la dernière année de fin de cursus.

Elle peut se faire en France ou à l'étranger et ne donne pas lieu à l'obtention d'ECTS.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Formations > Calendrier universitaire > Année de césure 
Service de la scolarité correspondant à votre niveau d'étude 

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Se former à l'université

Vous êtes titulaire d'un diplôme étranger ? L'université Paris II Panthéon-Assas vous propose des parcours et formations adaptés, notamment les diplômes supérieurs d'université (DSU, formation de niveau master).

En savoir +

Direction de l'Action internationale 
www.u-paris2.fr > International > Venir étudier à Paris 2 

Informations destinées aux étudiants étrangers

Campus France

www.campusfrance.org 

CAMPUS INTERNATIONAUX

L'École internationale de droit Sorbonne-Assas, *Sorbonne-Assas International Law School (SAILS)*

En 2011, l'université Paris II Panthéon-Assas a lancé un ambitieux programme d'internationalisation, notamment à travers la création de plusieurs campus, labellisés «Sorbonne-Assas International Law School», à travers le monde : Dubaï, Maurice, Paris et Singapour. L'École internationale de droit a pour vocation, outre de tisser des liens avec différents pays à travers des enseignements, programmes ou manifestations juridiques, de former et de promouvoir des juristes de très haut niveau. Les formations proposées, LL.B. et LL.M., préparent les étudiants et les professionnels à maîtriser les opérations internationales d'envergure dans des matières essentielles : contrats internationaux, arbitrage international, états et commerce international, marchés de capitaux, droit de l'environnement et développement durable, propriété intellectuelle, fiscalité internationale, etc.

En savoir +

www.u-paris2.fr > International > Campus internationaux 🗺️



LEARNING CENTRE

Le *Learning Centre*, véritable lieu de vie et d'innovation pédagogique, associe dans un espace totalement décloisonné : bibliothèque, espaces de travail individuels et collectifs, restauration et accès rapide aux nouvelles technologies et salle de sport, dans un lieu convivial et confortable. Lieu de rencontre, d'échange et d'apprentissage, il offre un équipement informatique et multimédia à la pointe de la technologie. La réservation de salles collaboratives peut être réalisée sur les écrans tactiles près de l'accueil ou à distance. Des ordinateurs portables et des tablettes peuvent être empruntés à la bibliothèque du centre Assas.

Vous disposez d'un Environnement numérique de travail (ENT) accessible grâce à votre adresse courriel prenom.nom@etudiants.u-paris2.fr. Pour y accéder, il est nécessaire d'activer votre compte sur <https://ent.u-paris2.fr>.

Le bâtiment *Le Patio* assure un rôle de transition entre le calme de la bibliothèque et l'animation du hall. D'une capacité de 290 places, ce bâtiment de verre se compose de deux zones distinctes favorisant le travail individuel ou collaboratif, équipées d'un mobilier confortable et connecté. Un espace à ciel ouvert aménagé encerclant *Le Patio*, *Les Planches*, offre la possibilité de faire une pause détente au cœur du centre Assas (espace non fumeur). La cour Notre-Dame-des-Champs accueille également les étudiants : elle dispose d'un mobilier confortable, est équipée de prises de courant et de 2 bornes Wi-Fi.



BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques universitaires des centres Assas, Melun et Vaugirard 1 accueillent tous les étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels de l'université Paris II Panthéon-Assas et offrent une large amplitude horaire.

Elles proposent également l'accès à distance à leurs collections documentaires numériques grâce à la bibliothèque numérique, accessible sur le site web et sur l'ENT.

Le personnel des bibliothèques est à l'écoute de vos suggestions et de vos demandes d'information.

En savoir +

<https://bibliotheques.u-paris2.fr> 
www.u-paris2.fr > Campus > Bibliothèque 
  @buAssas - #BUP2PA

Les bibliothèques universitaires

Bibliothèque universitaire du centre Vaugirard 1

391 rue de Vaugirard 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 55 76 10

buvd@u-paris2.fr 

Bibliothèque universitaire du centre Melun

Île Saint-Étienne, site Cujas 77000 Melun

Tél. +33 (0)1 64 79 44 40

bumelun@u-paris2.fr 

Bibliothèque universitaire du centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

Tél. +33 (0)1 44 41 58 93

bu@u-paris2.fr 

La bibliothèque du centre Vaugirard 1

Les collections imprimées répondent essentiellement aux besoins documentaires des étudiants de L1 dans toutes les disciplines enseignées à l'université Paris II Panthéon-Assas. La bibliothèque vous permet d'emprunter 5 documents pour 14 jours et offre 124 places de travail, équipées, pour la plupart, de prises électriques. Elle met à votre disposition un automate de prêt, le réseau Wi-Fi, 5 ordinateurs, 2 copieurs multifonctions (impressions, photocopies, scans réglables avec votre carte d'étudiant ou une carte prépayée en vente sur place). Les impressions sont possibles à partir des postes de la bibliothèque et peuvent être lancées à distance à partir de votre Environnement numérique de travail. 10 ordinateurs portables et 10 tablettes sont empruntables pour la journée.

Tous les étudiants de L1 sont formés à la recherche documentaire dans le cadre de leurs TD, au cours d'une séance assurée par la bibliothèque en concertation et en collaboration avec les enseignants.

Des tuteurs documentaires sont à votre disposition pour répondre à vos demandes de renseignements et pour vous guider dans vos recherches.

Ouverture en période de cours, TD, semaines de révisions

Lundi au vendredi : 9 h → 20 h 30

Renseignements

Tél. +33 (0)1 55 76 16 10

buvd@u-paris2.fr 





La bibliothèque du centre Melun

Les collections imprimées répondent essentiellement aux besoins documentaires des étudiants de l'université Paris II Panthéon-Assas inscrits à Melun. La bibliothèque vous permet d'emprunter 5 documents pour 14 jours et offre 180 places de travail, équipées de prises électriques, dans un espace entièrement rénové en 2015. Elle met à votre disposition 11 ordinateurs, le réseau Wi-Fi et un copieur multifonctions (impressions, photocopies, scans réglables avec votre carte d'étudiant ou une carte prépayée en vente sur place). Les impressions sont possibles à partir des postes de la bibliothèque et peuvent être lancées à distance à partir de votre Environnement numérique de travail. 8 ordinateurs portables et 12 tablettes sont empruntables pour la journée.

Des tuteurs documentaires sont à votre disposition pour répondre à vos demandes de renseignements et pour vous guider dans vos recherches.

Un accord entre la bibliothèque et l'Astrolabe permet aux étudiants de Melun d'être accueillis de façon privilégiée à la médiathèque, où ils trouveront des espaces de travail, des collections spécialisées répondant à leurs besoins et des documents de culture générale particulièrement intéressants pour le parcours réussite.

Ouverture en période de cours, TD, semaines de révisions

Lundi au vendredi : 8 h 30 → 20 h 30

Renseignements

Tél. +33 (0)1 64 79 44 40

bumelun@u-paris2.fr 

La bibliothèque du centre Assas

Les collections imprimées répondent essentiellement aux besoins documentaires des étudiants de la L2 au M2 dans toutes les disciplines enseignées à l'université Paris II Panthéon-Assas. La bibliothèque vous permet d'emprunter 5 documents pour 14 jours et offre 438 places de travail, équipées de prises électriques, pour la plupart. Elle met à votre disposition des automates de prêt, 40 ordinateurs, le réseau Wi-Fi et 4 copieurs multifonctions (impressions, photocopies, scans réglables avec votre carte d'étudiant ou une carte prépayée en vente sur place). Les impressions sont possibles à partir des postes de la bibliothèque et peuvent être lancées à distance à partir de votre Environnement numérique de travail. 20 ordinateurs portables et 20 tablettes sont empruntables pour la journée.

Si vous avez besoin d'aide pour trouver de la documentation sur un sujet, trouver un document précis, ou encore comprendre une référence, des tuteurs documentaires sont à votre disposition pour répondre à vos demandes de renseignements et pour vous guider dans vos recherches.

Les étudiants en situation de handicap visuel sont accueillis dans un espace aménagé et équipé (agrandisseur pour lecture immédiate de documents imprimés, loupe, écran adapté, platine braille, matériel de numérisation, matériel de lecture vocale). Des places sont accessibles aux étudiants se déplaçant en fauteuil. Une boucle d'induction magnétique est à disposition des publics malentendants.

Ouverture en période de cours, TD et semaines de révisions

Lundi au vendredi : 8 h 45 → 21h

Samedi : 8 h 45 → 19 h

Renseignements

Tél. +33 (0)1 44 41 58 93

bu@u-paris2.fr 



Les bibliothèques de recherche

Pour les horaires et conditions d'accès, nous vous invitons à consulter la page web de la bibliothèque concernée.

Bibliothèque de droit canonique

4 rue Valette 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 56 81 76 88

Bibliothèque de droit civil

12 place du Panthéon 75005 Paris
Cour d'honneur - RdC
Tél. +33 (0)1 44 41 55 44

Bibliothèque de droit commercial

12 place du Panthéon 75005 Paris
Escalier M - 2^e étage
Tél. +33 (0)1 44 07 78 54

Bibliothèque de droit public

158 rue Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 47 20 /+33 (0)1 44 07 78 53

Bibliothèque de droit romain

4 rue Valette 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 56 81 76 88

Bibliothèque de droit social

295 rue Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 53 63 53 31

Bibliothèque de finances publiques

12 place du Panthéon 75005 Paris
Escalier A - 2^e étage - Salle 201
Tél. + 33 (0)1 44 07 77 51

Bibliothèque de gestion du centre Guy-de-la-Brosse

1 rue Guy-de-la-Brosse 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 83 97 68 47
bugbr@u-paris2.fr 

Bibliothèque de l'Institut de criminologie

12 place du Panthéon 75005 Paris
Escalier K - 4^e étage
Tél. +33 (0)1 44 41 55 79

Bibliothèque de l'Institut de droit comparé (IDC)

28 rue saint-Guillaume 75007 Paris

Tél. +33 (0)1 44 39 86 32 / ...33

Bibliothèque de l'Institut des hautes études internationales (IHEI)

12 place du Panthéon 75005 Paris

Escalier A - 2^e étage - Porte 222

Tél. +33 (0)1 44 41 55 52

Bibliothèque de l'Institut Michel Villey

1 rue d'Ulm 75005 Paris

Tél. +33 (0)1 44 41 89 92

Bibliothèque d'histoire comparée des institutions de l'Europe

4 rue Valette 75005 Paris

Tél. +33 (0)1 56 81 76 92

Bibliothèque d'histoire du droit

4 rue Valette 75005 Paris

Tél. +33 (0)1 56 81 76 92

Bibliothèque d'histoire économique

4 rue Valette 75005 Paris

Tél. +33 (0)1 56 81 76 86

**Bibliothèque du CARISM (Centre d'analyse
et de recherche interdisciplinaire sur les médias)**

5/7 avenue Vavin 75006 Paris

Tél. +33 (0) 1 55 42 50 21

**Bibliothèque du CEDOCA (Centre d'études, de documentation
et de conférences annuelles de l'IPAG - Institut de préparation
à l'administration générale de Paris)**

122 rue de Vaugirard 75006 Paris

Tél. +33 (0)1 55 63 86 37

**Bibliothèque du centre de recherche
sur la justice et le règlement des conflits**

21 rue Valette 75005 Paris

Tél. +33 (0)1 44 41 89 62

**Bibliothèque du CERSA (Centre d'études et de recherches
en sciences administratives)**

10 rue Thénard 75005 Paris

Tél. +33 (0)1 42 34 58 83

Bibliothèque du CRDH (Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire)

12 place du Panthéon 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 49 16

Bibliothèque du CRDI (Centre de recherche de droit international privé et de commerce international)

12 place du Panthéon 75005 paris
Escalier A - 1^{er} étage - Salle 102
Tél. +33 (0)1 44 41 56 01

Bibliothèque du laboratoire de droit civil

12 place du Panthéon 75005 Paris
Escalier K - 1^{er} étage
Tél. +33 (0)1 44 41 55 99

Bibliothèque du laboratoire de sociologie juridique

1 rue d'Ulm 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 47 12

**Bibliothèque du MJCCT
(Master juriste conseil des collectivités territoriales)**

36 rue Charcot 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 44 06 90 77

Bibliothèques interuniversitaires

Pour les horaires et conditions d'accès, nous vous invitons à consulter la page web de la bibliothèque concernée.

Bibliothèque Cujas

2 rue Cujas 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 07 78 70

Bibliothèque Sainte-Barbe

4 rue Valette 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 56 81 76 00

Bibliothèque Sainte-Geneviève

10 place du Panthéon 75005 Paris
Tél. +33 (0)1 44 41 97 97





VOTRE QUOTIDIEN À L'UNIVERSITÉ

BOURSES

| TYPE DE BOURSE | CONDITIONS D'ATTRIBUTION | CONTACTS |
|--------------------------------|---|--|
| Sur critères sociaux | Constituer un DSE entre le 15 janvier et le 31 mai de l'année en cours pour l'année suivante sur www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/ | CROUS de Paris 39 av. Georges-Bernanos 75231 Paris Cedex 05 Service DSE Bâtiment Sarrailh 1 ^{er} étage +33 (0)1 40 51 62 00 Lundi au vendredi 9 h → 12 h Service Scolarités-Bourses du centre Assas Service Scolarité du centre Melun |
| Bourses complémentaires | Aide au mérite aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu une mention TB au baccalauréat | CROUS Service DSE (cf. ci-dessus) |

| TYPE DE BOURSE | CONDITIONS D'ATTRIBUTION | CONTACTS |
|--|---|---|
| <p>Aides spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ aide ponctuelle ✓ allocation annuelle ✓ permanence de l'assistante sociale 1 fois par mois | <p>Aux étudiants en difficulté</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ non cumulable avec une bourse sur critères sociaux ✓ évaluation sociale | <p>CROUS www.crous-paris.fr/aides-sociales/les-aides-financieres </p> <p>Service social des étudiants, assistante sociale </p> |
| <p>Allocations pour la diversité dans la fonction publique</p> | <p>Préparer un ou plusieurs concours de la fonction publique via l'IPAG ou l'IEJ</p> | <p>Direction générale de l'administration et de la fonction publique www.fonction-publique.gouv.fr </p> <p>Préfecture de la région Île-de-France www.ile-de-france.pref.gouv.fr </p> |
| <p>Passeport mobilité</p> | <p>Aux étudiants originaires d'outre-mer</p> | <p>www.cnous.fr </p> <p>www.ladom.fr </p> <p>http://passeport-mobilite.cnous.fr </p> |

Selon vos revenus et/ou votre situation personnelle, vous pouvez percevoir des bourses, des allocations ou obtenir un prêt. Les bourses sont en général accordées par le CROUS. Il vous faut constituer un dossier social étudiant (DSE) en ligne.

TEMPS FORTS PRÉVISIONNELS

Les temps forts décrits ci-dessous auront lieu en fonction de la situation sanitaire actuelle et sous réserve des décisions gouvernementales. Pour connaître en temps réel la tenue ou non de ces événements, rendez-vous sur le site Internet de l'université, dans la rubrique « agenda », visible dès la page d'accueil.

Septembre

- **Intégration des L1** : rencontre amicale autour du sport, réservée aux étudiants en cursus réussite.
- **Journées d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers**

Octobre

- **Rentrée solennelle** : la rentrée solennelle marque l'entrée des étudiants de première année de licence dans la vie universitaire.
- **Erasmusdays - les journées de la mobilité** : préparation d'une candidature à un programme d'échange. Journées animées par la direction de l'Action internationale rassemblant les acteurs de la mobilité autour de réunions, de stands d'information et de témoignages d'étudiants français et internationaux.
- **Don du sang, en collaboration avec l'établissement français du sang** : journées de sensibilisation des étudiants au don du sang.
- **Journée d'information Santé-Social-Handicap** : journée d'animations ludiques pour sensibiliser les étudiants sur la santé, les mutuelles et le handicap à l'université.
- **Intégration de l'association sportive** : rencontre sportive conviviale entre les licenciés de l'association sportive à Melun.

Novembre

- **Lutte contre le tabac** : journée animée par le service de la vie étudiante, le SUMPPS, Sorbonne Université et les mutuelles, axée sur le bien-être, les dangers du tabagisme et l'importance de la santé pulmonaire.

Décembre

- **Livres en folie** : redistribution gratuite de livres aux étudiants de l'université. Cet événement est organisé dans les centres Assas et Melun par la bibliothèque universitaire.
- **Prévention du VIH/Santé sexuelle/Dépistage IST** : journée d'information et de prévention sur le VIH soutenue par de nombreuses associations de l'université, qui collecteront des dons au profit du Sidaction.

Janvier

- **Soirée des majors** : l'ensemble de la communauté universitaire se réunit pour mettre à l'honneur les meilleurs étudiants de ses masters 2.

Février

- **Journée Bien-Être/Lutte contre le stress** : sophrologie, méditation, yoga du rire, conseils nutrition, sport et bien-être au programme, en partenariat avec le SUMPPS, les mutuelles et le service des sports.
- **Job Fair** : la Job Fair d'Assas est un événement annuel qui favorise les rencontres personnalisées grâce à des rendez-vous entre professionnels, étudiants et jeunes diplômés en fin de cursus. De nombreux cabinets d'avocats et grandes entreprises sont présents et permettent ainsi aux étudiants d'échanger sur les parcours et les projets professionnels.

Mars

- **Forum des formations** : les enseignants et les étudiants des masters de l'université y présentent les formations en droit, science politique, économie, gestion et information-communication aux étudiants de 2^e, 3^e année de licence et de 1^{re} année de master.

Avril

- **Coupe du Sénat** : relais sportif historique dans le jardin du Luxembourg.
- **Coupe de Boxe** : tournoi inter-universitaire des étudiants.

Mai

- **Palmarès** : récompense des étudiants engagés au sein de l'association sportive et des sportifs représentant l'université lors des compétitions universitaires.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Agenda 

SPORT

Le service des sports propose plus de 70 activités sportives encadrées par 13 enseignants d'EPS. Elles sont réparties du lundi au vendredi de 8 h à 22 h. Trois niveaux sont accessibles : initiation, perfectionnement et compétition.

En savoir +

sportassas.u-paris2.fr 

Services des sports des centres Assas et Melun 

Téléchargez l'application [sportunivparis2](#)  



À SAVOIR

Des préparations spécifiques aux épreuves physiques des concours de la fonction publique sont organisées toute l'année et notamment la préparation aux épreuves physiques des concours de Police, Gendarmerie et Commissaire.

VOUS SOIGNER

L'infirmière, le Relais handicap santé, le SUMPPS ainsi que les membres de l'équipe de médecine préventive et du service social des étudiants vous accueillent dès que vous avez besoin de recevoir des conseils, de consulter un médecin ou une assistante sociale, d'obtenir un certificat médical ou un suivi psychologique.

Seul le médecin du service de médecine préventive définit les aménagements des examens pour les étudiants en situation de handicap.

En savoir +

Infirmier 

Relais handicap santé Assas 

Relais handicap santé Melun 

SUMPPS 

VOUS RESTAURER

Votre carte d'étudiant vous ouvre les portes de tous les restaurants universitaires. Les adresses et horaires sont répertoriés sur www.crous-paris.fr.

Centre Assas

- Le Cujas

Restauration rapide (café, viennoiseries).

8 h 30 → 17 h 45

- Le Portalis

Restauration légère (sandwichs, plats préparés).

Lundi au vendredi : 9 h 30 → 20 h

Samedi : 9 h → 15 h

- Le Bodin

Situé au cœur du hall d'Assas.

Formules ludiques et équilibrées sur le pouce (salades, pâtes).

11 h 30 → 14 h 30

Centre Melun

- Restaurant universitaire du centre de Melun

Bâtiment Fréteau de Saint-Just - RDC

Rue du Port 77000 Melun

Les autres restaurants universitaires

Bichat

16 rue Henri Huchard 75018 Paris

M° : Porte de Saint-Ouen (L.13)

Boulogne

71 avenue Édouard Vaillant 92100 Boulogne

M° : Marcel Sembat (L.9)

Bullier

39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris

RER : Port-Royal (L.B)

Censier

31 rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris

M° : Censier-Daubenton (L.7) / Jussieu (L.7, 10)

Châtelet

10 rue Jean-Calvin 75005 Paris

M° : Censier-Daubenton (L.7)

Cîteaux

45 boulevard Diderot 75012 Paris

M°/RER : Gare de Lyon (L.1, 14, A, B) / Reuilly-Diderot (L.1, 8)

Cuvier

8 bis rue Cuvier 75005 Paris

M°/RER : Austerlitz (L.10, C) / Jussieu (L.7, 10)

Dauphine

2 boulevard Lannes 75016 Paris

M°/RER : Porte Dauphine (L.2) / Avenue Foch (L.C)

Halles aux Farines

3 voie piétonne F6 75013 Paris

M°/RER : Bibliothèque François-Mitterrand (L.14, C)

IUT Descartes

143 avenue de Versailles 75016 Paris

M° : Chardon-Lagache (L.10)

Mazet

5 rue Mazet 75006 Paris

M° : Odéon (L.4, 10)

Rabelais

2 avenue de la Porte de Clignancourt 75018 Paris

M° : Porte de Clignancourt (L.4)

Tolbiac

17 rue de Tolbiac 75013 Paris

M° : Olympiades (L.14) / Tolbiac (L.7)

VOUS LOGER

Les résidences du CROUS proposent plus de 5 000 places. Ces logements sont pris d'assaut très tôt dans l'année après le dépôt d'un dossier social étudiant (DSE). Des solutions alternatives existent : la colocation (offres diffusées sur de nombreux sites Internet) ou des résidences étudiantes privées.

Vous pouvez également bénéficier d'aides spécifiques : allocation de logement (aide au logement étudiant) et aide personnalisée au logement (APL). Vous pouvez calculer et demander votre aide au logement en ligne sur www.caf.fr.

Service logement du CROUS de Paris

Tél. +33 (0)1 40 51 36 12

logement@crous-paris.fr

ADIL 75 / Agence départementale d'information sur le logement de Paris

46 bis boulevard Edgar-Quinet 75014 Paris

Tél. +33 (0)1 42 79 50 50

www.adil75.org

ADIL 77 / Agence départementale d'information sur le logement en Seine-et-Marne

9 place Praslin 77000 Melun

Tél. +33 (0)1 64 10 33 12

www.adil77.org

Résidences Club étudiant

Résidences étudiantes privées à Melun

- Résidence Van Gogh

3 rue Claude Bernard 77000 La Rochette

Tél. +33 (0)1 60 65 14 39 / Mob. +33 (0)7 63 23 58 54

van-gogh@residences-ose.com

- Résidence Abélard

53 rue Louis Charles Vernin 77000 Melun

Tél. +33 (0)1 64 39 31 92 / Mob. +33 (0)7 63 23 58 64

abelard@residences-ose.com

En savoir +

www.u-paris2.fr > International > Venir étudier à Paris 2 > Dans un diplôme > Pratique : vie à Paris

VIE ÉTUDIANTE, ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Associations, culture, grands événements : l'université Paris II Panthéon-Assas vous permet d'exprimer votre talent ! Pour connaître les associations créées par les étudiants de l'université, consultez le guide des associations reconnues par l'université sur le site Internet. Jetez également un coup d'œil aux écrans du centre Assas, notamment le mur vidéo situé près du Bodin (comptoir de restauration), pour vous tenir informé des actualités de la vie associative.

Pour connaître les modalités d'affichage sur le mur d'écrans dédié aux associations de l'université, consultez la charte de bonne utilisation des écrans sur le site Internet.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Université > Communication > Communiquer sur les écrans numériques 

Votre association a un projet qui lui tient à cœur ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'un soutien financier de la part du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Pour des informations complètes, rendez-vous au service de la vie associative & FSDIE de l'université.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Campus > Associations > FSDIE  

Le CROUS vous propose également de nombreux spectacles.

Service culturel du CROUS de Paris

12 rue de l'Abbaye 75006 Paris

Tél. +33 (0)1 40 51 37 12

www.culture-crous.paris 

Animafac

23 rue Dagorno 75012 Paris

Tél. +33 (0)1 42 22 15 15 / +33 (0)1 49 96 49 96

www.animafac.net 

Maison des initiatives étudiantes (MIE)

50 rue des Tournelles 75003 Paris

Tél. +33 (0)1 49 96 65 30

RÉSEAUX SOCIAUX ET COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Les réseaux sociaux

Retrouvez toute l'actualité académique, associative et culturelle de l'université Paris II Panthéon-Assas sur :

-  @AssasParis2 
-  @UniversiteParis2PanthéonAssas 
-  AssasWebTV 
-  Université Paris 2 Panthéon Assas 
-  @universiteparis2pantheonassas 



IMPORTANT

En tant qu'étudiant de l'université, vous êtes l'ambassadeur de sa bonne image et contribuez chaque jour à sa e-réputation, tant dans la sphère privée que professionnelle, notamment sur les réseaux sociaux. Les 3 commandements du bon ambassadeur : prudence, discernement, responsabilité.

- ✓ prenez le temps de la réflexion avant de publier : chaque publication vous engage et reste à vie sur la toile ;
- ✓ soyez responsable ;
- ✓ vérifiez que vous respectez les règles de droit.

Pour toute question, contactez la direction de la communication
dir.communication@u-paris2.fr.



La charte graphique

La direction de la communication est garante de la charte graphique.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



IMPORTANT



Le logo de l'université est déposé et protégé, il ne peut être utilisé par des tiers sous peine de poursuite. Un logo spécifique a été créé pour les associations étudiantes de l'université.

Pour toute question, contactez la direction de la communication
dir.communication@u-paris2.fr.

Les écrans d'information

L'université Paris II Panthéon-Assas dispose d'espaces de communication pour les étudiants, les enseignants et les services administratifs, soit près de 40 écrans d'information numérique répartis sur ses sites (Assas, Melun, Vaugirard 1, Guy-de-la-Brosse, Desgoffe, Panthéon). Ces écrans à affichage dynamique remplacent l'affichage papier et sont structurés en 2 catégories :

- ✓ les écrans d'information numérique, réservés à l'administration ;
- ✓ les murs d'écrans.

Les associations étudiantes reconnues par l'université ont la possibilité de diffuser leur actualité sur certains écrans des centres Assas et Melun.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Université > Communication > Communiquer sur les écrans numériques 

Vie associative & FSDIE 

COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Afin de valoriser la vie associative sur le campus, l'université met à la disposition des étudiants différents moyens de communication : logo spécifique, mur d'écrans des associations, réservation d'espaces dans l'Agora au centre Assas (salons avec écrans tactiles ou tables), groupe Facebook, etc.

Réserver un espace

vie.etudiante@u-paris2.fr 📧

En savoir +

www.u-paris2.fr > Campus > Associations > Communication des associations
Direction de la communication 📄 📧

Agenda étudiant

Depuis le site de l'université, dans la rubrique Campus > Actualités, vous pouvez consulter l'agenda associatif qui rassemble tous les événements et actualités des associations étudiantes. Il est quotidiennement mis à jour par le vice-président étudiant.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Campus > Actualités 📄 📧





QUELQUES CLÉS POUR RÉUSSIR

L'année universitaire est très différente des années de lycée que vous avez pu connaître. Vous êtes libre désormais de vous organiser comme vous le souhaitez :

- ✓ ne vous laissez pas surprendre par les partiels à réviser et les mémoires à rendre. Soyez régulier dans vos révisions !
- ✓ évitez de céder à la tentation de l'absentéisme ;
- ✓ soyez actif : n'attendez pas que l'information vienne à vous ;
- ✓ interrogez régulièrement le service de la scolarité dont vous dépendez ;
- ✓ consultez régulièrement votre messagerie électronique sur votre ENT ainsi que les murs d'écrans situés au centre Assas avant de gagner vos salles de cours, afin de vérifier les changements d'horaires, les absences des professeurs, les dates des examens ou encore les séminaires éventuels ;
- ✓ n'hésitez pas à prendre conseils auprès des enseignants, des étudiants, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle de la mission orientation-emploi ;
- ✓ connectez-vous quotidiennement sur www.u-paris2.fr
- ✓ suivez les actualités de l'université sur les réseaux sociaux :

 @AssasParis2 

 @UniversiteParis2PantheonAssas 

 AssasWebTV 

 Université Paris 2 Panthéon Assas 

 @universiteparis2pantheonassas 



LA RÉORIENTATION

Vous êtes en L1 et la formation que vous avez choisie ne vous convient pas ? Il n'est pas trop tard pour vous réorienter : vous pouvez bénéficier d'un dispositif de réorientation à la fin du premier semestre universitaire. Pour une réorientation au sein de l'université, un dossier est à constituer. Une fois rempli, il sera examiné par la commission d'orientation qui vous communiquera sa décision.

Renseignez-vous dès fin octobre auprès de votre scolarité ou du CIO qui organise chaque année des ateliers de réorientation à votre attention.



ENVISAGER VOTRE AVENIR

VOUS ORIENTER

La Mission Orientation-Emploi vous accompagne tout au long de votre cursus universitaire dans la définition de votre projet. C'est un lieu ressource qui vous propose :

- ✓ une salle de documentation spécialisée dans l'orientation ;
- ✓ des entretiens individualisés ;
- ✓ des outils d'aide à l'orientation ;
- ✓ de rencontrer des étudiants avancés dans leur cursus ;
- ✓ de nombreux ateliers (« CV/lettre de motivation ») ;
- ✓ de participer au Forum des formations, etc.

En savoir +

Mission Orientation-Emploi 

cio-baip.u-paris2.fr/fr 

 @P2moe 

VOUS PRÉPARER AUX CONCOURS

L'université Paris II Panthéon-Assas vous offre la possibilité de vous préparer à un ensemble de concours et examens professionnels, comme les concours administratifs internes et externes de catégorie A, l'agrégation des universités (droit public, droit privé, histoire du droit, sciences de gestion, etc.), les examens d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA), le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature, à l'École des officiers de la gendarmerie nationale, de commissaire de police et de secrétaire des Affaires étrangères.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Formations 

PRÉPARER VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Vous professionnaliser

La professionnalisation est l'une des missions prioritaires de l'université. C'est avec cet objectif que l'université propose des cursus en apprentissage. La liste de ces formations se trouve sur le site internet. Les cursus en apprentissage sont ouverts aux moins de 30 ans. Ils se déroulent alternativement à l'université et en entreprise. Les apprentis bénéficient du statut d'étudiant et de salarié et signent un contrat de travail à durée déterminée visé par le centre de formation d'apprentis (CFA) FORMASUP Paris. Encadrés par un enseignant-tuteur et un maître de stage, ils perçoivent une rémunération variable selon leur âge et comprise entre 41 et 98 % du SMIC. L'université propose également de réaliser un stage en master 1 dans le cadre de l'unité d'expérience professionnelle (UEP), de signer une convention CIFRE en doctorat ou encore met à disposition une plateforme permettant de trouver des stages en France.

La Mission Orientation-Emploi, avec son Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), vous accompagne tout au long de votre cursus à travers des :

- ✓ ressources documentaires ;
- ✓ entretiens conseils sur rendez-vous (CV/lettre de motivation, etc.) ;
- ✓ forums de recrutement : la Job Fair d'Assas ;
- ✓ rencontres avec des étudiants avancés dans leur cursus ;
- ✓ ateliers ;
- ✓ conférences-métiers ;
- ✓ conférences autour des techniques recherches emploi avec l'APEC, partenaire de l'université.

Droits des apprentis / Salaires / Contrats - CFA FORMASUP Paris

4 rue Blaise-Desgoffe 75006 Paris

Tél. +33 (0)1 53 63 53 50

www.formasup-paris.com

Mission Orientation-Emploi

cio-baip.u-paris2.fr/fr – [f](#)@P2moe

Stages / Apprentissage / Emplois

www.u-paris2.fr > Formations > Stage en entreprise > Offres de stage

<https://reseauapro.u-paris2.fr>

UNITÉ D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (UEP)

L'UEP correspond à un stage de quatre mois qui remplace le second semestre traditionnel de formation académique. Il permet de se familiariser avec le monde professionnel dans le cadre d'une convention tripartite conclue entre l'étudiant, la structure d'accueil et l'université.

Si vous êtes inscrit en M1 en droit, vous pouvez postuler à ce dispositif. Il vous suffit d'envoyer un dossier de candidature au BAIP .

En savoir +

www.u-paris2.fr > Formations > Stage en entreprise > Unités d'expérience professionnelle 

TISSER VOTRE RÉSEAU

Près de 300 000 professionnels, anciens de l'université Paris II, travaillent aujourd'hui au sein de cabinets prestigieux et de grandes entreprises dans les cinq domaines de formation couverts : droit et science politique, gestion, économie, information et communication.

Pour adhérer au réseau Assas Alumni, contactez le BAIP.

En savoir +

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 



Incubateur généraliste à forte orientation juridique, Assas Lab' accompagne les étudiants et diplômés de l'université Paris II Panthéon-Assas dans leur projet entrepreneurial.

Au sein d'un lieu dédié à la création, à l'étude et au développement de projets d'entreprise, les incubés sont accompagnés dans leur projet s'inscrivant dans les disciplines de l'université Paris II : le droit, l'économie, la gestion et l'information-communication.

Assas Lab' incube tous les ans une trentaine de porteurs de projets étudiants et cinq à six jeunes entreprises déjà en activité.

Deux appels à projets annuels sont organisés chaque année, permettant d'accueillir 2 promotions et profils d'incubés :

- ✓ **Les *Early Starters*** (« Porteurs de projet ») : les étudiants ou diplômés en phase de test d'idée, de prototypage d'offre, de recherche de modèle économique et de captation d'un premier client ;
- ✓ **Les *Startupers*** (« Jeunes entreprises ») : les étudiants ou diplômés dont l'entreprise est déjà en activité, en lien avec un ou plusieurs clients et commençant à générer des revenus.

En savoir +

www.u-paris2.fr > Campus > Incubateur Assas Lab' 
assaslab.u-paris2.fr 





LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ

La recherche est l'une des missions principales de l'université. Pour vous inscrire en doctorat à l'université Paris II Panthéon-Assas, vous devez :

- ✓ être diplômé d'un master (arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme de doctorat) ;
- ✓ avoir défini votre sujet de recherche ;
- ✓ avoir l'accord d'un professeur qui sera votre directeur de recherche.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président après avis du directeur de l'école doctorale. La liste des professeurs et des écoles doctorales est disponible sur le site Internet de l'université. Votre inscription se fait au service des thèses.

En savoir +

Service des thèses 

L'activité de la recherche est rythmée par de nombreux colloques et conférences. Ces événements sont visibles dans l'agenda en ligne sur le site de l'université.



LES ÉDITIONS PANTHÉON-ASSAS

Les Éditions Panthéon-Assas (EPA) éditent des actes de colloques, des ouvrages collectifs des enseignants-chercheurs de l'université, des livres devenus introuvables, etc. Ces ouvrages sont disponibles en librairie. Les EPA sont également présentes au Salon du livre juridique, organisé chaque année début octobre au Conseil constitutionnel, ainsi qu'au Forum du livre juridique au centre Assas (1^{re} semaine de TD en octobre).

Pour en savoir plus et consulter le catalogue, rendez-vous sur www.u-paris2.fr > Recherche > Éditions Panthéon-Assas 

Les éditions scientifiques de l'université Paris II Panthéon-Assas



- Droit Global Law
- Thèses
- Essais
- Hors collection
- Colloques
- Introuvables

Retrouvez le catalogue sur

www.u-paris2.fr > Recherche > Éditions Panthéon-Assas



La boutique en ligne
de l'université Paris II Panthéon-Assas
est gérée par la société **Crafters**
dans le cadre d'un partenariat. Elle propose
une gamme de produits textiles de qualité
aux couleurs de notre université.

Crafters

Rendez-vous sur www.crafters.fr
> Boutique > Université Paris 2 Panthéon-Assas



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'UNIVERSITÉ SUR www.paris2.fr



CONTACTS

Bibliothèque universitaire

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris
1^{er} étage - Bureaux 805 → 810
Tél. +33 (0)1 44 41 58 93
bu@u-paris2.fr
- Centre Vaugirard 1
391 rue de Vaugirard 75015 Paris
Tél. +33 (0)1 55 76 16 10
buvd@u-paris2.fr
- Centre Melun
Quai de la Reine Blanche 77000 Melun
Tél. +33 (0)1 64 79 44 40
bumelun@u-paris2.fr

Direction de l'Action internationale

- Centre Panthéon
12 place du Panthéon 75005 Paris
Aile Soufflot - 2^e étage - Salle 5 et bureau M12
Lundi, mardi et jeudi : 9 h 30 → 11 h 30 / 14 h → 16 h 30
Mercredi et vendredi : 14 h → 16 h 30
actioninternationale@u-paris2.fr



Direction des études et de la vie étudiante (DEVU)

Service de l'organisation des enseignements (DEVU)

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris

Tutorat

- 1^{er} étage - Bureaux 114
Tél. +33 (0)1 44 41 59 58

Scolarité de licence (L1, L2, L3) (DEVU)

Scolarité L1

- Centre Vaugirard 1
391 rue de Vaugirard 75015 Paris
Entresol

Scolarité L2, L3

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris
1^{er} étage

Lundi après-midi : 13 h → 16 h 30

Mardi et jeudi : 9 h 30 → 12 h 30 / 13 h 30 → 16 h 30

Mercredi et vendredi : 9 h 30 → 12 h 30

Pendant la période des examens, délibérations et inscriptions, les horaires peuvent être modifiés.

Maison du droit

Tél. +33 (0)1 44 41 57 14

Lundi et jeudi : 10 h → 16 h sans interruption

Mardi, mercredi et vendredi : 9 h → 12 h

Scolarité de master (DEVU)

Scolarité M1 et M2 hors droit

- Centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

1^{er} étage

Scolarité M2 droit

- Centre Panthéon

12 place du Panthéon 75005 Paris

Lundi et vendredi : 13 h → 16 h 30

Mardi, mercredi et jeudi : 10 h → 12 h 30 / 13 h 30 → 16 h 30

Pendant la période des examens, délibérations et inscriptions, les horaires peuvent être modifiés.

Service culturel, vie associative & FSDIE (DEVU)

- Centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

2^e étage - Bâtiment Notre-Dame-des-Champs

Tél. +33 (0)1 44 41 57 46

marie-elisabeth.nicolet@u-paris2.fr 

Lundi : 13 h → 16 h 30

Mardi et jeudi : 9 h 30 → 12 h 30 / 13 h 30 → 16 h 30

Mercredi et vendredi : 9 h 30 → 12 h 30

Bourses sur critères sociaux (DEVU)

- Centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

2^e étage - Bâtiment Notre-Dame-des-Champs

Tél. +33 (0)1 44 41 57 23

Lundi et vendredi : 13 h → 16 h 30

Mardi, mercredi et jeudi : 10 h → 12 h 30 / 13 h 30 → 16 h 30

Relais handicap santé (DEVU)

- Centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

2^e étage - Bâtiment Notre-Dame-des-Champs

Tél. +33 (0)1 44 41 58 04

camille.rochin@u-paris2.fr 

Lundi : 13 h → 16 h

Mardi et jeudi : 9 h 30 → 12 h / 13 h 30 → 16 h

Mercredi et vendredi : 9 h 30 → 12 h

- Centre Melun

Bâtiment Fréteau de Saint-Just

Rue du Port 77000 Melun

Rez-de-chaussée

Tél. +33 (0)1 64 79 77 12

Lundi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 30 / 13 h 30 → 17 h

Archives étudiantes (DEVU)

- Centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

2^e étage - Bâtiment Notre-Dame-des-Champs

Tél. +33 (0)1 44 41 57 26

Infirmierie (DEVU)

- Centre Assas

92 rue d'Assas 75006 Paris

1^{er} étage - Bureaux 127 et 128

Tél. +33 (0)1 44 41 57 64

aicha.verloes@u-paris2.fr 

Lundi au jeudi : 9 h 05 → 17 h

Direction de la recherche

- Centre Panthéon
12 place du Panthéon 75005 Paris
1^{er} étage - Escalier A
Tél. +33 (0)1 44 41 56 58

Bureau des études doctorales

- 12 place du Panthéon 75005 Paris
1^{er} étage - Bureau 107
Tél. +33 (0)1 44 41 55 88

Lundi au vendredi : 10 h → 12 h 15 / 14 h → 16 h

Mission Orientation-Emploi

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

cio@u-paris2.fr
cio-baip.u-paris2.fr

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

assas-baip@u-paris2.fr
cio-baip.u-paris2.fr

Accueil : salle de documentation

1^{er} étage - Bureau 118
Tél. +33 (0)1 44 41 58 75

Lundi au jeudi : 9 h 30 → 17 h

Vendredi : 9 h 30 → 12 h

Conseils en insertion, offres de stages et d'emplois

assas-baip@u-paris2.fr

Plateforme d'offres de stages et d'emploi sur votre ENT : Réseau Pro

Réseau Assas Alumni

Tél. +33 (0)1 44 41 57 70 / ... 73
assasalumni@u-paris2.fr
www.assas-alumni.org

- Centre Melun
Quai de la Reine Blanche 77000 Melun
Tél. +33 (0)1 64 79 44 40

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Communication des permanences mensuelles via votre courriel étudiant. Prendre rendez-vous par téléphone au +33 (0) 44 41 58 75.

Pôle langues

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris
3^e étage - Bureau 313
Tél. +33 (0)1 44 41 57 75 / ... 74

Direction de la communication

- Centre Panthéon
12 place du Panthéon 75005 Paris
1^{er} étage - Bureaux 111 A, B et C
dir.communication@u-paris2.fr 

Scolarité L1, L2, L3

Service de la scolarité

- Centre Melun
Bâtiment Abélard/Courtille
Rue du Franc Mûrier 77000 Melun
Tél. +33 (0)1 64 83 59 26 / ... 28 / ... 31
scolarite-melun@u-paris2.fr 
Octobre > Mai : 8 h 30 → 17 h
Mai > Octobre : 8 h 30 → 12 h 30 / 13 h 30 → 17 h

Scolarité Licence numérique Agor@ssas L1, L2, L3

- Centre Assas
Bâtiment Notre-Dame-des-Champs
92 rue d'Assas 75006 Paris
6^e étage - Bureau à droite
Tél. +33 (0)1 44 41 57 29
Lundi au vendredi : 9 h → 12 h / 13 h 30 → 17 h 30

Service des sports

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris
RdC - Bâtiment Notre-Dame-des-Champs
Tél. +33 (0)1 44 41 57 79

- Centre Melun
Hall Reine Blanche
19 rue du Château 77000 Melun
Tél. +33 (0)1 64 79 72 23
www.sportassas.com

Mardi : 8 h 30 → 12 h 30

Mercredi : 13 h 30 → 16 h 30

Jeudi : 8 h 30 → 14 h / 14 h 30 → 16 h 30

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)

15 rue de l'École-de-Médecine 75006 Paris
Escalier G - 3^e étage
Tél. +33 (0)1 40 51 10 00
www.sumpps.com
sumpps@upmc.fr

Rendez-vous possibles avec des médecins et des psychologues.

Lundi au vendredi : 9 h → 19 h

Service social des étudiants

- Centre Assas
92 rue d'Assas 75006 Paris
1^{er} étage - Bureau 126
Tél. +33 (0)1 44 41 57 78

- Centre Melun
Bâtiment Abélard/Courtille
Rue du Franc Mûrier 77000 Melun

Permanence une fois par mois.

Renseignements à l'accueil du service scolarité.



INDEX

A

Agora
50
Agor@ssas
22
Ambassadeur
48
Année de césure
28
Archives
64
Assas Alumni
65
Assas Lab'
56
Associations
47

B

Bibliothèques
31
Bourses
27, 39

C

Calendriers
21
Campus
internationaux
29
Carte d'étudiant
44
Communication /
Charte graphique
48, 49, 50
Communication
des associations
étudiantes
48
Concours
53
Conseil
6
CROUS
40, 44, 46, 47

D

Direction de la
communication
66
Direction des études
et de la vie étudiante
62

E

École internationale
de Droit Sorbonne-
Assas
29
Écrans
30, 51
Éditions Panthéon-
Assas
58
Emploi
14, 53, 54, 65
Environnement
numérique de travail
(ENT)
13, 30
Étudier à l'étranger
26
Examens
14, 21, 25, 43,
51, 53

F

Formations
22
FSDIE
27, 47, 63

H

Handicap
19, 24, 43, 64

I

Implantations
9

Incubateur
56

Infirmierie
64

Inscriptions
19, 63

Insertion
professionnelle
54, 65

L

Langues
23, 26

Learning Centre
30

Le Patio
30

Les Planches
30

LL.B.
29

LL.M.
29

Logement
46

Logo
49, 50

M

Maison du droit
11

Médecine préventive
43, 67

Mission Orientation-
Emploi
53, 65

O

Orientation
52, 65, 66

P

Prix
25

R

Recherche
6, 58, 65

Réorientation
52

Réseau Pro
54

Réseaux
professionnels
55

Réseaux sociaux
51

Restauration
30, 44, 47

Réussir
51

S

Santé
19, 43, 64, 67

Scolarité
62

Singapour
29

Sites
11

Sorbonne-Assas
International Law
School (SAILS)
29

Sport
24, 30, 48, 67

Stage
28, 55

SUMPPS
43, 67

T

Temps forts
41

Thèse
58

Tutorat
24

U

Unités d'expérience
professionnelle
(UEP)
55



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



12 place du Panthéon 75005 Paris
www.u-paris2.fr